

---

**De:**

**Envoyé:** lundi 14 juin 2010 17:57

**À:** Geipan

**Objet:** Re: CONFIRMATION 27 MARS PAR LE TEMOIN

c'est bien le 27 mars que nous avons constaté le phenomene  
salutation avotre service pour tout autres renseignements

----- Original Message -----

**From:** [Geipan](#)

**To:**

**Sent:** Monday, June 14, 2010 4:35 PM

**Subject:** URGENT V/OBSERVATION les forges 2010 : date sur PV contradictoire

Bonjour M.

Nous venons de recevoir le PV de gendarmerie concernant l'audition que vous et votre épouse avez fait le 20 avril dernier concernant votre observation.

Nous avons un problème, vous évoquez tous les deux des dates différentes.

Vous même pensez avoir vu le phénomène le 3 AVRIL 2010.

Votre épouse dit que cela se passait le 27 mars 2010. Pour appuyer ses dire, elle produit des photos (vous nous en avez envoyé deux) qui sont effectivement datées du 27 mars.

Merci de nous confirmer votre position à ce sujet.

Bien cordialement

## **GEIPAN**

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

### **Centre National d'Etudes Spatiales**

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

---

**De :** Geipan

**Envoyé :** mercredi 12 mai 2010 14:17

**À :**

**Objet :** RE: observation non expliquée - PAS DE REPONSE A NOTRE DEMANDE

Bonjour,

Sauf erreur de notre part, nous n'avons jamais reçu de réponse à notre mail ci-dessous.

Souhaitez-vous que nous étudions ce cas d'observation ?

Si oui, merci de remplir le questionnaire demandé.

Dans le cas contraire, un simple mail nous informant de votre désir de ne pas continuer suffirait.

Dans l'attente de votre réponse

Très cordialement,

**GEIPAN**

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

**Centre National d'Etudes Spatiales**

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

---

**De :** Geipan

**Envoyé :** lundi 19 avril 2010 11:06

**À :**

**Objet :** RE: observation non expliquée - demande de précisions - AR PHOTOS

Bonjour,

Nous vous remercions d'avoir porté à notre connaissance votre témoignage d'observation. Il est malheureusement très incomplet.

Afin de nous permettre d'ouvrir un dossier, il est indispensable, si vous résidez en zone de gendarmerie, que vous vous alliez faire une déclaration à la Gendarmerie Nationale, avec laquelle nous avons une convention. Cette démarche permet l'ouverture très rapide d'une enquête administrative locale auprès des aéroports, services météo etc.

Le Procès Verbal qui sera établi nous sera ensuite transmis.

Par ailleurs, vous avez la possibilité de remplir le formulaire intitulé "Compte-rendu d'observation" prévu à cet effet.

Il est téléchargeable sur notre site web au lien suivant :

<http://www.geipan.fr/geipan/documentation.html>

dans la partie FORMULAIRES, et s'intitule COMPTE RENDU D'OBSERVATION.

Merci de le remplir le plus précisément possible, en vous appuyant sur les éléments déjà transmis par mail.

Vous verrez qu'il nous permet de mieux situer le temps, l'espace et les conditions dans lesquelles l'observation a été faite. Il est de plus, pour nous, un élément très important dans notre procédure.

Très cordialement,

**GEIPAN**

Groupe d'études et d'information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés

Direction Adjointe du

Centre Spatial de Toulouse

**Centre National d'Etudes Spatiales**

18 Avenue BELIN

31401 TOULOUSE CEDEX 9

Boite Postale Interne 2911

Tél : 05.61.27.48.01 - Fax : 05.61.28.31.82

<http://www.geipan.fr>

---

**De :**

**Envoyé :** jeudi 15 avril 2010 17:12

**À :** Geipan

**Objet :** observation non expliquée

mr

le samedi 3 avril nous avons ete temoins moi et ma femme d'une phenomen que je ne m'eplique pas des photo ont ete prise via un telepahone portable je me tiens a votre disposition pour essayer de vous donner plus de details

---